



COMMUNIQUÉ POUR LES USAGERS DES TRAINS CIRCULANT OU PRÉVUS DE CIRCULER SANS CONTRÔLEUR À BORD (EAS) !

Danger sur les trains entre Valence et Mâcon (via Lyon)

La direction SNCF envisage de supprimer les contrôleurs sur une part significative des lignes de la région lyonnaise. En nos qualités d'organisations syndicales, de cheminots de terrain, d'agents du service commercial trains (contrôleurs) et d'agents de conduite, nous souhaitons attirer votre attention sur les risques affectant la sécurité et la sûreté des usagers.

L'ÉCONOMIE NE PEUT PASSER AVANT NOS VIES !

Nous nous voyons contraints de vous faire part de nos préoccupations concernant l'approche adoptée par la direction de la SNCF et les décideurs politiques. Il semblerait que les réalités opérationnelles soient minimisées au profit d'un objectif primordial de réduction des coûts. Cette stratégie risque d'engendrer une détérioration de la sécurité, tant pour les usagers que pour le personnel ferroviaire qui les accompagne au quotidien.

LA GESTION DES FOULES LORS D'UN MOMENT DE PANIQUE, C'EST UN SAVOIR-FAIRE QUE LES CONTRÔLEURS MAÎTRISENT, CONTRAIREMENT AUX AGENTS DE CONDUITE !

Leur mission fondamentale est d'assurer la sécurité ferroviaire au sens large, incluant l'assistance au conducteur, l'évacuation des rames, l'alerte en cas d'agression ou de conflit, l'intervention en cas d'incendie, et la gestion des situations d'urgence médicale.

LA DIRECTION SNCF ET LES POUVOIRS PUBLICS OPÈRENT UN CHANGEMENT DE PARADIGME, PASSANT DU « RISQUE ZÉRO » AU « RISQUE CALCULÉ » !

L'approche du risque calculé repose sur l'évaluation de la probabilité d'occurrence d'un événement, sans pour autant prévoir de mesures de résolution. Elle peut même conduire à une réduction des ressources allouées jusqu'à atteindre un seuil de probabilité jugé acceptable. Cette démarche s'apparente au jeu de la roulette russe.

Pour les professionnels du secteur ferroviaire que nous représentons, la sécurité ferroviaire constitue un héritage direct des incidents majeurs survenus au cours du siècle dernier en France.

LA SEMAINE DERNIÈRE A ÉTÉ MARQUÉE PAR DEUX INCIDENTS GRAVES :

Le premier incident a concerné un train circulant sur la liaison Lyon-Roanne, lequel est entré en collision avec du matériel de travaux empiétant sur le gabarit de la voie. Les conséquences auraient pu être considérablement plus graves, comme en attestent les dégâts matériels significatifs observés à l'avant du train (carrosserie endommagée, vitres brisées, fuites diverses).

Le second incident concerne un train circulant sur la liaison Lyon-Valence. Un incendie s'est déclaré à la hauteur de Vienne, entraînant un important dégagement de fumée dans la première rame. Cette situation a malheureusement contraint certains passagers à briser des vitres pour prévenir l'asphyxie.

DANS CES DEUX CAS, LA PRÉSENCE D'UN CONTRÔLEUR À BORD A PERMIS UNE PRISE EN CHARGE RAPIDE ET UNE ÉVACUATION SÉCURISÉE DES PASSAGERS.

**UN CONDUCTEUR GÈRE LA SÉCURITÉ DES CIRCULATIONS.
UN CONTRÔLEUR GÈRE LA SÉCURITÉ DES VOYAGEURS.**

Un conducteur de train ne peut garantir simultanément la sécurité de son convoi, l'exécution des procédures de signalisation, la communication radio avec les postes de contrôle, et la sécurité des voyageurs à bord.

Bien que le conducteur déploiera tous les efforts possibles, sa priorité absolue sera d'éviter un suraccident. En cas d'incident majeur, les passagers pourraient se retrouver sans assistance immédiate.

Même si la perception commune associe principalement l'agent du service commercial trains au contrôle et à la régularisation, il convient de souligner que cette fonction représente en réalité une priorité secondaire.

La mission fondamentale de ces agents réside dans la garantie de la sécurité des usagers et dans l'accompagnement des voyageurs, particulièrement en situation de difficulté, d'incident, d'agression, de malaise à bord, ou pour la fourniture d'informations.

**NOUS N'ACCEPTERONS PAS LA SUPPRESSION DES CONTRÔLEURS
ENTRE MÂCON ET VALENCE.**

Dans les prochains jours, nous mettrons tout en œuvre pour enrayer cette tendance, dans l'intérêt de tous.

**IL EST IMPÉRATIF QUE LES DÉCIDEURS PRENNENT
CONSCIENCE DE L'URGENCE DE LA SITUATION.
LES USAGERS DOIVENT AUSSI INTERPELLER LES
DECIDEURS POLITIQUES SUR CETTE QUESTION.**